

# HABILITATION SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES DE NIVEAU 1 (SSIAP 1) MODULE COMPLEMENTAIRE. Jeunes sapeurs-pompiers de moins de 3 ans

## OBJECTIFS

Acquérir les connaissances complémentaires nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Obtention du diplôme SSIAP1 par équivalence.

## CONTENU

Conforme au référentiel pédagogique SSIAP1 : Arrêté du 2 mai 2005 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2008.

1 Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH : Classements des établissements, Fondamentaux de la sécurité incendie, Evacuation du public, Présentation des différents moyens de secours

2 Connaître les installations techniques : Système de Sécurité incendie, installations électriques et installations fixes d'extinction automatique

3 Connaître son rôle, ses missions et les limites de son action.  
Utiliser le fonctionnement d'un poste de sécurité.  
Effectuer des rondes et résoudre des situations réelles  
Effectuer l'extinction des feux naissants

4 Concrétiser ses acquis par des visites applicatives dans des ERP ou IGH

## PUBLICS

Tout public.

## PRÉ-REQUIS

Imposés par l'article 4 de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2008  
– Certificat d'Aptitude médicale de moins de 3 mois – Copie de l'acte d'engagement - SST en cours de validité (ou AFPS ou PSC1 de moins de deux ans, PSE1 ou CFAPSE).

PUBLIC CONCERNE : Jeunes sapeurs-pompiers de moins de 3 ans

Hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, Pompiers militaires de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air ou marins-pompiers de la Marine nationale.

## DÉLAI D'ACCÈS

2 à 3 sessions par an.

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier

Après entretien

Après visite médicale

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta



## DURÉE INDICATIVE

49 heures

## DATES DE SESSION(S)

Du 21/04/2026 au 06/05/2026

## LIEU(X) DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme

Lycée Marius Bouvier

60 route de Lamastre

07300 TOURNON-SUR-RHÔNE

## CONTACT

04 75 82 37 90

[contact@greta-ardechedrome.fr](mailto:contact@greta-ardechedrome.fr)

## INDICATEURS 2024

Cette formation étant nouvellement proposée par le GRETA Ardèche Drôme, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de performance.

Nous nous engageons à les partager dès qu'ils seront disponibles.

## LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS

# FICHE FORMATION

## VALIDATION

Validation délivrée par le service Départemental d'Incendie Sécurité et Secours + d'informations sur cette certification (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

## NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

## SERVICES VALIDEURS

Service Départemental d'Incendie Sécurité et Secours

## TARIF

735 € (coût maximum de la formation).

Nous consulter pour un parcours personnalisé.

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

CPF

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences

## DÉBOUCHÉS / MÉTIERS / EMPLOIS

Module complémentaire SSIAP pour les pompiers (Reconnaissance du grade au sein des pompiers).

Ces modules visent à donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois SSIAP qu'ils n'ont pas acquis dans leur précédente fonction.

Ces modules ne sont pas soumis à évaluation (Sans examen final).

Le passage de modules complémentaires SSIAP1 ouvre l'opportunité aux sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, aux pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale, d'obtenir ce diplôme réglementé.

## ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.



## LES + DE LA FORMATION

Formateur expert de la sécurité incendie, habilité SSIAP3.

Plateau technique du lycée des métiers de la prévention protection, Marius BOUVIER à Tournon sur Rhône

## LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS

MAJ le 12/02/2026

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.